



**UQAT**  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE  
**PROGRAMME  
DE BACCALAURÉAT**  
EN SCIENCES COMPTABLES

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la Grille de compétences des CPA et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui satisfont aux exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)  
[www.cpaquebec.ca](http://www.cpaquebec.ca)

# COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE PROGRAMME

L'étudiant à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

Sigle	Nom du cours
<b>Information financière</b>	
SCO 1000	Comptabilité fondamentale
SCO 1100	Comptabilité intermédiaire I
SCO 2100	Comptabilité intermédiaire II
SCO 2110	Contextes particuliers en comptabilité financière avancée
SCO 3100	Comptabilité avancée en regroupements d'entreprises
SCO 3110	Sujets spécialisés en comptabilité financière avancée
SCO 3120	Enjeux comptables et éthiques
<b>Comptabilité de gestion</b>	
SCO 2200	Comptabilité de gestion
SCO 3200	Comptabilité de gestion II
<b>Audit et certification</b>	
SCO 2300	Certification, contrôle interne et gestion des risques
SCO 3300	Certification des états financiers
<b>Fiscalité</b>	
FIS 2000	Fiscalité fondamentale
FIS 3000	Fiscalité avancée
<b>Finance</b>	
FIN 1000	Gestion financière I
FIN 2000	Gestion financière II
<b>Stratégie et gouvernance</b>	
ADM 3900	Management stratégique
<b>Autres connaissances</b>	
<b>Technologies de l'information</b>	
ADM 2020	Gestion des technologies de l'information
<b>Droit</b>	
JUR 1000	Droit des affaires
<b>Économie</b>	
ADM 1500	Économie
<b>Méthodes quantitatives et statistiques</b>	
MAT 1115	Statistique appliquée à la gestion
<b>Cours requis par l'UQAT pour DESS-CPA</b>	
SCO 3000	Cas en comptabilité et administration
SCO 3310	Certification : Sujets spécialisés
FIS 3010	Fiscalité et discussion de cas

#### MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue exige une cote de 3,2 pour l'admission au DESS-CPA. Une analyse de dossier peut être effectuée pour un étudiant dont la moyenne se situe entre 2,8 et 3,2 sous réserve de se voir imposer une propédeutique.

#### REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Francois-Michel Denommé, CPA  
Tél. : 819 762-0971 [2289] Téléc. : 819 797-4727  
sc-gestion@uqat.ca  
Site Web : is.gd/uqat\_cpq